



Charte d'amitié entre Grand Quevilly et ses villes jumelles

En 1964, Grand Quevilly se jumelait avec Morondava
et avec Ness Ziona

En 1966, Grand Quevilly se jumelait avec Laatzten

En 1969, Grand Quevilly se jumelait avec Lévis

En 1976, Grand Quevilly se jumelait avec Hinckley

Respectivement cinquante-huit ans, cinquante-six ans et quarante-six ans plus tard, ces jumelages demeurent aussi vivants qu'à leurs débuts. Au fil des années, les rencontres, échanges et projets communs ont permis de nouer des liens solides et durables, qui unissent fortement nos villes et leurs habitants.

A l'image de ce que l'humanité a vécu, la crise sanitaire mondiale de ces deux dernières années a obligé nos villes à vivre éloignées les unes des autres et à limiter nos échanges à de simples rencontres virtuelles, sans pour autant menacer la solidarité de nos liens et notre amitié commune. Cette période d'isolement contraint a aussi rendu plus saillantes l'importance et la nécessité des relations qui nous unissent.

Après les sommets atteints par la pandémie, et au regard de la marche actuelle du monde, les jumelages apparaissent comme toujours plus essentiels pour renforcer la compréhension respective et la fraternité entre nos populations. Par la présente charte, Grand Quevilly, Morondava, Ness Ziona, Laatzten, Lévis et Hinckley tiennent à réaffirmer leur engagement d'amitié entre villes jumelles et leur volonté de continuer à développer des liens étroits basés sur l'écoute, la solidarité, la coopération et l'échange. Nous signataires nous engageons à agir pour faire vivre ces intentions avec les habitants volontaires de nos communes.

Signataires :

Pour Grand Quevilly, France
M. Nicolas ROULY
Maire



Pour Laatzten, Allemagne
M. Kai EGGERT
Maire



Pour Morondava, Madagascar
M. Désiré Armand RAHARISON
Maire



Pour Hinckley, Angleterre
Mme Dawn GLENVILLE
Maire



Pour Lévis, Québec, Canada
M. Gilles LEHOULLIER
Maire



Pour Ness Ziona, Israël
M. Shmuel BOXER
Maire (représenté par Mme Smadar AHARONI)

